

**Vingt-quatrième session de la
Commission de la science et de la technique au service du développement**

17 mai 2021

Allocution d'ouverture

Mme Isabelle Durant, Secrétaire générale a.i., CNUCED

Excellences,

Distingués délégués,

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite chaleureusement la bienvenue à la vingt-quatrième session annuelle de la Commission de la science et de la technique au service du développement des Nations Unies.

Il ne fait aucun doute que des défis considérables liés à la pandémie de COVID-19 subsistent encore aujourd'hui. Cependant, le déploiement accéléré de plusieurs vaccins donne une lueur d'espoir que les choses vont dans la bonne direction.

Depuis la dernière session annuelle de la Commission, un niveau sans précédent de collaboration et de réalisations scientifiques a permis l'utilisation clinique de 11 vaccins à travers le monde. 80 autres sont en cours d'essais cliniques. Les producteurs de vaccins se lancent dans une course contre la montre pour augmenter leur capacité de production afin de répondre à la demande de 14 milliards de doses d'ici la fin 2021.

Néanmoins, la solidarité doit s'étendre pour aider les pays en voie de développement à améliorer rapidement leurs capacités technologiques pour produire localement des vaccins, des médicaments et d'autres fournitures médicales afin d'être mieux préparés aux futures crises sanitaires.

Lors du panel intersessions de la Commission en janvier, j'ai mentionné que le développement des vaccins était un événement marquant. J'ai également dit que cette réalisation soulevait d'importantes questions que nous, au sein de cette Commission, avons posées au cours des dernières années en ce qui concerne la science et la technologie, en particulier les technologies d'avant-garde, soit notamment des questions d'équité et d'accès pour tous.

Les technologies d'avant-garde sont l'une des principales forces qui définissent le monde d'aujourd'hui. La pandémie de COVID-19 est un exemple frappant de leur application.

Quelques exemples concrets: L'édition du génome (genome editing) contribue à notre compréhension du virus et à notre capacité à produire des outils pour le combattre. Nous avons assisté au déploiement de technologies, telles que l'intelligence artificielle et les « big data », pour le dépistage des patients, la surveillance épidémiologique, le suivi et le traçage des cas de maladie, la prévision de son évolution, l'évaluation des risques d'infection et surtout, pour l'accélération du développement de vaccins. Nous avons également vu comment la technologie de la « blockchain » peut servir à certifier les tests PCR dans les aéroports.

L'utilisation efficace des outils scientifiques, technologiques et d'innovation, qu'ils soient bien établis ou nouveaux, dans le domaine des soins de santé nécessite des capacités nationales d'innovation en matière de soins de santé. Cela peut garantir que les technologies d'avant-garde contribuent à la mise en place de systèmes de santé plus équitables et plus robustes.

Évidemment si les technologies d'avant-garde peuvent accélérer les changements positifs, la COVID-19 illustre également les risques d'une évolution rapide de la technologie, dont le risque de laisser de nombreuses personnes à la traîne. Il s'agit notamment d'un manque de capacité à absorber les nouvelles technologies dans de nombreux pays. De même, sans une augmentation des technologies (technological scaling), nous ne pouvons garantir que tout le monde, y compris les plus vulnérables au sein de notre communauté internationale, puisse bénéficier d'un accès abordable et sans restriction.

La technologie n'est pas déterministe et elle ne peut être la seule solution aux problèmes multidimensionnels, tels que l'inégalité. Toutefois, des interventions politiques proactives

peuvent contribuer à orienter l'évolution technologique vers des résultats plus équitables à l'intérieur des pays et à travers le monde.

Au niveau national, il est urgent de renforcer les capacités en matière de STI, de combler les disparités entre les sexes dans le domaine de la science et de la technologie et de garantir un accès équitable à l'éducation et à la formation continue, pour ne citer que quelques exemples.

Il est nécessaire de renforcer les capacités en matière de STI des pays en voie de développement afin qu'ils puissent mener des travaux efficaces en R&D et être en mesure de commercialiser les résultats de la recherche sous la forme de produits de santé tangibles, notamment destinés aux marchés locaux.

Dans ce contexte, je tiens également à mentionner que les technologies numériques ouvrent la voie à une société de l'information de plus en plus complexe et diversifiée. Nous avons besoin d'un discours mondial, inclusif et holistique sur les impacts multidimensionnels de celles-ci. Comme jamais auparavant, il est urgent que tous les acteurs de l'espace numérique coopèrent et agissent ensemble. J'encourage les délégués à explorer des moyens significatifs d'élargir la coopération lors des discussions à propos du Sommet mondial sur la société de l'information.

La prochaine Conférence ministérielle de la CNUCED - UNCTAD15 - qui se tiendra en octobre, offre une occasion pour repenser les solutions de développement et de construire une nouvelle solidarité entre les États, notamment dans les domaines de la science et de la technologie. La Conférence en a un thème approprié, soit « De la vulnérabilité et des inégalités à la prospérité pour tous ».

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais conclure sur trois points.

1. Faire en sorte que chacun d'entre nous, y compris les plus vulnérables de notre communauté internationale, ait un accès abordable et sans restriction aux technologies qui soutiennent les efforts de développement, comme les vaccins. Ceci nécessite une augmentation des ressources et des approches coordonnées.

2. La coopération internationale et un dialogue inclusif seront indispensables pour aborder certains aspects des technologies d'avant-garde, tels que l'absence de cadres éthiques cohérents pour des technologies comme l'intelligence artificielle et l'édition génomique, pour donner une voix égale aux pays en voie de développement dans la gestion de l'impact du changement technologique sur les sociétés et le monde, ou pour concevoir des politiques visant à faciliter le transfert des technologies.
3. La Commission, en tant que principal organe intergouvernemental des Nations Unies pour la science et la technologie au service du développement durable, offre une plateforme impartiale et fiable où la communauté internationale peut débattre de ces questions litigieuses et partager les expériences et les leçons tirées des différentes approches politiques.

Je m'arrête ici et vous souhaite une session annuelle productive. Je vous remercie pour votre attention.

FOR TRAINING PURPOSES ONLY